

montant égal à 3 p. 100 de notre revenu. Cette transaction a lieu en vertu des dispositions arrêtées lors du remaniement du capital social. Il s'agit, je le répète, d'une somme de 21 millions.

Le sénateur BRUNT: Parlez-vous là du revenu net de la Compagnie?

M. GORDON: Non, il s'agit de 3 p. 100 de notre revenu brut. Le solde, soit \$196,493,000, devra être emprunté du gouvernement ou du public.

Le sénateur MACDONALD: Vous dites bien \$196,493,000?

M. GORDON: Oui, vous trouverez ce chiffre à la page 2, sous le titre "Sources des fonds".

Le sénateur MACDONALD: Cette somme est-elle incluse dans le présent bill?

M. GORDON: Oui.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Quelles sont les méthodes d'emprunt?

M. GORDON: Nous empruntons d'abord l'argent du gouvernement, puis, d'accord avec celui-ci, nous choisissons le moment le plus favorable pour lancer une émission d'obligations. Il ne faut pas oublier que le gouvernement lui-même doit faire des emprunts publics considérables. Nous tenons compte de la situation et lançons nos émissions au moment voulu pour ne pas nuire aux propres emprunts du gouvernement.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Quel taux d'intérêt comportent ces emprunts?

M. GORDON: Tout dépend de la situation du marché.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Existe-t-il un barème quelconque qui fixe le taux de l'intérêt sur l'argent que vous empruntez du gouvernement?

M. GORDON: Nous avons conclu un accord avec le gouvernement, lequel est révisé tous les six mois, fixant un taux d'intérêt à court terme additionné d'un certain supplément.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Quel est ce supplément?

M. GORDON: Il est d'un huitième pour cent, si je me souviens bien.

Le sénateur STAMBAUGH: Pouvez-vous nous dire quel est le taux moyen de l'intérêt sur l'ensemble de vos obligations?

M. GORDON: L'intérêt sur le total de nos emprunts... J'ai ce renseignement ici quelque part. Voulez-vous m'accorder un moment? Je dois avoir ce chiffre dans mes dossiers.

Le sénateur STAMBAUGH: Quel est le montant total de vos actions privilégiées?

M. GORDON: Vous avez le bilan en main; le montant total des actions privilégiées en cours s'élève à 861,354,082 actions d'une valeur au pair de \$1 chacune. Les actions privilégiées comportent un dividende de 4 p. 100. D'après la loi, si nos opérations annuelles nous donnent des bénéfices, ceux-ci doivent d'abord être employés au paiement de ce dividende de 4 p. 100. Jusqu'à présent, nous n'avons pu en payer qu'une partie seulement et nous n'avons pas encore réussi à payer entièrement les 4 p. 100. Les opérations de l'année courante accuseront même un déficit considérable.

Le sénateur STAMBAUGH: Et quel est le total des actions ordinaires?

M. GORDON: En plus des 861,354,082 actions privilégiées à 4 p. 100 il y a 6 millions d'actions ordinaires, sans valeur au pair, représentant une somme de \$396,518,135.

Le sénateur STAMBAUGH: Toutes ces actions sont-elles en cours?

M. GORDON: Oui, elles sont toutes détenues par l'État.

Le sénateur POWER: Pourquoi émettez-vous des actions privilégiées?